

## Je lance mon projet avec Terres Romanes



A partir du moment où votre « Fiche projet » est initiée par le Pays, la mise en œuvre de votre projet est activée.

Entre les mains du Pays, il va alors suivre un parcours précis jusqu'à sa validation finale et l'obtention des subventions.

Un parcours orchestré par le Pays en charge de le défendre pour vous auprès des différents partenaires dont vous suivrez l'avancée à ses côtés.

### Je suis son instruction étape par étape

#### Conception et construction de mon projet

1. Je conçois mon projet avec le Pays et remplis la fiche projet lorsque celui-ci est suffisamment mûr (cf. fiches 3 et 4)
2. La pertinence de mon projet est discutée par les membres des instances de concertation du Pays (cf. fiches 1 et 2)
3. J'enrichis et ajuste mon projet des observations formulées

#### Négociations - démarches administratives & financières

4. Le Pays accompagne, fait valoir et négocie l'intérêt de mon projet auprès des partenaires financiers
5. Si mon projet est retenu, j'officialise ma demande auprès des partenaires financiers via le Pays (cf. fiche 5 au verso)

#### Realisation & suivi de mon projet

6. Sitôt la notification des subventions reçues, mon projet peut démarrer
7. Je tiens informé le Pays tout au long de la réalisation de mon projet

À savoir :

- à tout moment des pièces complémentaires peuvent être demandées
- à aucun moment, le Pays ne peut présager de l'issue favorable des projets accompagnés



Le Pays participe à la mise en valeur des produits de son territoire

## Je fais ma demande de subvention

### Je constitue mon dossier

Chaque dossier de demande de subvention doit comporter :

Une lettre de demande de financement (datée et signée - par le responsable de la personne morale ou par la personne physique qui fait la demande en son nom propre- et précisant le montant du financement demandé). Elle doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Président du Conseil Régional et/ou de Monsieur Le Président du Conseil Général

Une présentation du projet sur le plan technique : comportant notamment, une note descriptive synthétique des actions, missions et investissements (le cas échéant) prévus au cours de l'exercice et attachées à la demande de subvention

Une présentation du projet sur le plan financier, comportant notamment un budget prévisionnel synthétique (de l'année pour laquelle est sollicité le financement) équilibré en dépenses et recettes, individualisant les subventions demandées. Devront être joints les devis estimatifs ayant permis d'établir le budget prévisionnel, ainsi qu'un échéancier prévisionnel de réalisation lorsqu'il s'agit d'un investissement.

La délibération de l'assemblée délibérante, du conseil d'administration, du conseil communautaire, du bureau...

### Selon mon projet, je réunis des pièces complémentaires

S'il s'agit d'une étude, d'un schéma ... : joindre en plus le cahier des charges.

Pour la création d'un équipement ou un investissement : projets de budgets prévisionnels de fonctionnement sur 3 ans et présentation du projet (plans, fonctionnalités, devis, calendrier de réalisation, ...).

Si l'action a eu lieu les années précédentes : rappeler les éléments de synthèse de la mission ou de l'exercice passé.

### J'adresse mon dossier complet au Pays en 2 exemplaires\*

Le Pays Terres Romanes en Pays Catalan se charge de le transférer aux services financiers et techniques de la Région Languedoc Roussillon, du Conseil Général des Pyrénées Orientales et de l'État à l'adresse suivante :

\*Terres Romanes en Pays Catalan  
Monsieur Le Président  
Place de la République  
66500 Prades

### Rappel

Après avoir reçu votre dossier de demande de financement et afin de le compléter, les services régionaux et/ou départementaux sont susceptibles de vous demander des pièces complémentaires. La Fiche Projet ne vaut pas dossier de demande de subvention. En revanche, vous pouvez reprendre les éléments de celles-ci pour composer le dossier de demande de subvention.

*Dans le cadre du projet territorial Terres Romanes, le Pays accompagne le Réseau culturel Terre Catalane dans la conduite de projets visant à renforcer l'attractivité et la viabilité des sites patrimoniaux*

